**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Evitement de Daillens : mise à l'enquête du projet routier

**Le Service cantonal des routes met à l'enquête publique, du 21 novembre au 22 décembre, le projet d'évitement du village de Daillens. Le Conseil d'Etat s'est engagé à réaliser cette route lors de l'implantation du centre postal de tri des colis ; elle permettra d'évacuer le trafic de transit passant actuellement à l'intérieur du village et, ainsi, d'améliorer la sécurité et les conditions de vie de ses habitants.**

Déjà à l'étude au début des années 70, le projet d'évitement routier de Daillens fait suite à l'implantation, à proximité du village, du centre de tri des colis de la Poste. Celui-ci a provoqué une augmentation importante du trafic routier traversant le village de jour comme de nuit.

Le projet, qui permettra ainsi d'évacuer le trafic de transit nord-sud, prévoit un contournement par le côté ouest du village de Daillens, en grande partie sur des terrains acquis par l'Etat de Vaud vers 1977 lors d'un remaniement parcellaire.

Le nouvel axe routier reliera, au sud et au nord du village, la route cantonale 309d (existante). Celle-ci continue - côté sud - en direction de Penthaz, puis de la jonction autoroutière de Cossonay, et - côté nord - en direction du centre de tri, puis d'Eclépens et de La Sarraz.

Sur le plan environnemental, la construction d'un pont sur la rivière "La Molombe" maintiendra le passage de la grande faune. La perméabilité des sols le long de ce cours d'eau autorisera par ailleurs l'infiltration préalable des eaux récoltées et le laminage des débits, conformément au nouveau concept fédéral. Enfin, le projet respecte les limites légales en matière de bruit routier et la pose d'un revêtement phono-absorbant apportera une réduction supplémentaire des nuisances sonores.

Le projet d'évitement routier de Daillens est mis à l'enquête publique du 21 novembre au 22 décembre 2003 par le Service cantonal des routes. Il est inscrit dans la planification routière du Canton pour les années 2002-2005.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 novembre 2003

M. Henri Bovay, ingénieur au Service des routes, Département des infrastructures, tél. 021 316 70 71